

26 juin 2017

Présentation
du pré-
diagnostic





Rappel de la démarche

- Un Agenda 21 pour quoi faire ?
 - « *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (rapport Brundland, 1987)
 - « *l'Agenda pour le XXIème siècle* » dit Agenda 21 est né au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 pour **décliner localement les engagements internationaux de protection de la planète**



Rappel de la démarche

- Le contenu :
 - Un diagnostic de ce qui existe et n'existe pas sur le territoire
 - Des objectifs et un plan d'action :
 - Les actions peuvent viser :
 - Les grandes orientations d'aménagement de la commune (mobilité, urbanisme, espaces naturels...),
 - Le fonctionnement des services publics municipaux,
 - L'action des particuliers, des entreprises et des associations (sensibilisation et incitations)



Point sur l'avancement

- Une démarche pilotée en interne sur la base des élus et habitants volontaires au sein des groupes de travail
- Février 2016 : lancement de groupes de travail
- Mars 2017 : fin du travail prédiagnostique des groupes de travail thématiques
- Avril – Mai 2017 : synthèse des réunions, recherche des statistiques et éléments manquants, rédaction d'un document communicable
- 26 juin 2017 : présentation du pré-diagnostic



Point sur l'avancement

- Les prochaines étapes :
 - 1) Valider le pré-diagnostic pour s'assurer qu'il est complet et objectif,
 - 2) Organiser un débat en conseil municipal et des ateliers participatifs pour discuter du diagnostic et proposer des objectifs et des actions.
 - 3) Retenir des **objectifs atteignables** et des **actions réalisables** et élaborer un plan d'action.
 - 4) Mettre en œuvre, informer et évaluer.



Le pré-diagnostic

- Un livret consultable en mairie et accessible à tous sur le site internet de la commune
- Qui sera remis à tous les conseillers municipaux et participants aux groupes de travail
- Il peut être complété, corrigé, amélioré pour devenir le diagnostic le plus complet, précis et objectif possible
- Possibilité pour toute personne d'adresser ses remarques par écrit à la mairie



Et maintenant

- Sur la base du diagnostic éventuellement complété au cours de l'été par les remarques des élus, participants et habitants
- **Reprise en septembre** des réunions en groupe de travail pour élaborer un plan d'action



Restitution du pré-diagnostic de l'Agenda 21 de Cléry-Saint-André - 26 juin 2017

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DIFFERENTS ENJEUX IDENTIFIES PAR THEMATIQUE



Aménagement du territoire

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- La Loire patrimoine mondial de l'UNESCO- Le vignoble AOC Orléans Cléry- Un patrimoine historique, architectural, naturel exceptionnel- Zones agricoles bien protégée contre l'urbanisation- Des corridors écologiques identifiés dès 2011 au PLU- Un PLU assez strict pour préserver l'identité architecturale	<ul style="list-style-type: none">- La traversée de Cléry Saint André par la RD 951- Développement linéaire de long des rues et chemins pas toujours conçus pour cette urbanisation- Participation faible des particuliers à l'embellissement de la commune, notamment le long de l'axe principal en cœur de ville- Peu de logements sociaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Grenellisation du PLU en cours- Monuments historiques et protection du patrimoine pour la Basilique Notre Dame ainsi que les terrains entourant la basilique- Préservation des paysages et des cônes de vues- Foncier disponible pour l'habitat- Une voirie communale entretenue- Eléments de petit patrimoine à protéger	<ul style="list-style-type: none">- Contraintes architecturales liées aux monuments historiques- Précaution à prendre pour les constructions nouvelles situées à proximité des infrastructures générant des nuisances sonores- Pas de foncier économique disponible- Savoir grandir en préservant son identité- Place de l'automobile dans les déplacements à l'intérieur de la commune- Divisions du bâti existant qui augmentent la densité dans certains secteur et les conflits de voisinage ou problématiques de stationnement



Réchauffement climatique et G.E.S – Transports

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Cheminements doux développés, des investissements en faveur des pistes cyclables et piétonnes- Politique de sécurité routière affirmée : radar pédagogique, ralentisseurs dans les axes secondaires pour réduire la vitesse, zones 30, mises en place de « chicanes »...	<ul style="list-style-type: none">- Stationnement des vélos inégal selon les bâtiments communaux- Une mobilité interurbaine centrée sur la voiture individuelle en raison de la faiblesse des transports collectifs- Forte mobilité vers l'agglomération Orléanaise, principale zone d'emploi des cléricois- Usage du vélo limité- Inexistence d'une aire de covoiturage- Inexistence d'actions de sensibilisation et d'information- Parc automobile municipal sans véhicule propre
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Loire à vélo- Plan de déplacement rural- Continuité des cheminements entre le bourg de Cléry et Saint André- Plan de circulation à l'étude- Nouvelles méthodes de travail (télétravail...)	<ul style="list-style-type: none">- Réseau viaire en forme d'étoile à partir de 2 axes principaux RD 951 sud-ouest/nord-est Orléans-Blois et RD 18 qui relie Meung à La Ferté Saint Aubin qui impose un important trafic de transit- Etalement urbain nécessitant des transports réguliers intra-urbains- Dépendance de plus en plus importante à l'utilisation de la voiture individuelle- Stationnement aux abords du centre ville et le long de la rue du Maréchal Foch



Réchauffement climatique et G.E.S – Bâtiments et autres

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Restaurant scolaire produisant sur place à partir de produits régionaux lorsque c'est possible- Un audit énergétique général en 2011 mais pas exploité- Programmation des chauffages en fonction des usages- Nombreux agriculteurs en circuits courts	<ul style="list-style-type: none">- Nombreux bâtiments communaux sont anciens et énergivores- Pas de vraie stratégie de suivi des énergies- Programme de réhabilitation énergétique encore faible, au coup par coup mais sans projets globaux avec une étude avant/après- Pas véritablement d'actions de sensibilisation et d'information du public et des utilisateurs des locaux- Pas d'énergie renouvelables installées
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Possibilité de bénéficier des Certificats d'économie d'énergie- Politiques de subventions importantes en faveur des économies d'énergie- Permanence régulière de l'ADIL 45 sur la commune (cf. espace info énergie porté par l'ADIL)- Filière bois énergie à développer	<ul style="list-style-type: none">- Croissance rapide des coûts des énergies- Qualité de l'air, impact sur la santé humaine- Impossibilité d'utiliser certaines énergies renouvelables dans la zone de covisibilité de la basilique



Gestion des risques

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée de la Loire – Val d'Ardoux approuvé par arrêté préfectoral le 22 octobre 1999- Aucune entreprise n'est classée SEVESO sur la commune- PLU accessible en ligne	<ul style="list-style-type: none">- Risque inondation faible en cas de crue de la Loire- Nuisances sonores- Documents de prévention obsolètes ou incomplets (risque Ardoux) qui ne sont pas en ligne sur le site de la mairie- Peu d'information accessible sur les risques- Zones humides à préserver en raison de leur rôle dans la prévention des inondations, éviter les peupleraies le long des cours d'eau- Deux obstacles à l'écoulement de l'Ardoux au niveau du Mardereau et du Pré des Gains
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Plan Communal de Sauvegarde en cours de mise à jour- DICRIM à mettre à jour- Plan local d'urbanisme en cours de révision- Remise à jour des documents préfectoraux en cours- Engazonnement des trottoirs dans le cadre du zéro phyto qui favorisera l'infiltration des eaux de pluie et ralentira le ruissellement- Une déclaration d'intérêt général sur le bassin de l'Ardoux permettant la réalisation de travaux- Un soutien financier de l'Agenda de l'Eau via le SMETABA	<ul style="list-style-type: none">- Risque inondation de l'Ardoux à prendre en compte- Proximité d'une centrale nucléaire (20Km)- Axe de transit de matières dangereuses et radioactives- Risque sécheresse (argiles gonflantes)- Cavités souterraines- Rester vigilant sur l'imperméabilisation des sols, notamment dans la zone de la Salle- Evolution de la gestion des digues dans le cadre de la loi Notre (GEMA-PI)



La ressource en eau

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">-Syndicat intercommunal C3M- Une eau présente en quantité suffisante et de bonne qualité au niveau du forage-Station d'épuration intercommunale récente avec une valorisation agricole des boues sur le territoire et au-delà- SPANC géré par la CCTVL pour les quelques propriétés non raccordées- Des investissements importants réalisés ces dernières années pour améliorer le réseau de distribution d'eau potable	<ul style="list-style-type: none">- Peu de sensibilisation dans les écoles maternelles et primaires et auprès des particuliers- Gestion de l'eau perfectible pour les usages municipaux (arrosage, réducteurs de débit..)- Canalisations anciennes et présences ponctuelles de plomb (en résorption)- Gestion des eaux pluviales inégale selon les secteurs- Pas de récupérateurs d'eau sur la commune, pas encore engagée dans une politique d'économie d'eau- Inexistence d'un guide des bonnes pratiques (écocitoyenneté)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">-Passage au zérophyto pour limiter les pollutions des cours d'eau-Etudes en cours pour diminuer les eaux parasites dans le réseau d'assainissement- Nouvelle gestion des eaux pluviales pour les nouveaux projets urbains (noues...)- Possibilité de forage au stade de football pour ne plus arroser avec de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none">-Fréquents arrêtés préfectoraux encadrant l'usage de l'eau en raison des épisodes de sécheresse-La multiplication des piscines, l'arrosage des gazons, le lavage des véhicules qui peuvent peser un risque sur la ressource en eau l'été- Retenues d'eau sur les rivières qui favorisent l'évaporation au détriment de l'infiltration ou du débit des rivières- Hausses du prix de l'eau pour couvrir le coût des investissements



Déchets et consommation durable

Atouts

- Bon maillage de poubelles de rue pour la propreté urbaine
- Une déchetterie intercommunale à Cléry-Saint-André et un bon maillage de points d'apport volontaire
- L'accueil périscolaire utilise du papier recyclé
- Un restaurant scolaire qui produit sur place tous les repas, à partir de produits frais et régionaux lorsque c'est possible
- Des menus adaptés pour limiter le gaspillage
- Usage quasi exclusif de produits locaux lors des manifestations municipales

Opportunités

- Actions de sensibilisation sur les déchets auprès des enfants, notamment dans le cadre du CME
- Distributions de composteurs par le SMIRTOM
- Implication des associations concernant les déchets de leurs manifestations
- Dématérialisation de plus en plus développée, mais imposant de nouvelles tâches administratives
- AMAP, nombreux producteurs en circuit court
- Projet de plateforme de déchets verts sur la commune
- Implication des agents municipaux sur l'achat raisonné et la lutte contre le gaspillage (fournitures...)

Faiblesses

- Pas de tri sélectif dans de nombreux bâtiments municipaux
- Serviettes jetables au restaurant scolaire, parfois de la vaisselle jetable
- 5 % de produits bios dans les cantines, minimum légal
- Pas de mulching dans l'entretien des espaces verts communaux, pas de broyeur pour faire son propre paillage
- Pas d'utilisation de papier recyclé

Menaces

- Pas de tarification incitative au niveau du SMIRTOM
- Décharges sauvages occasionnelles, surtout si un espace est abandonné
- Forte augmentation des impressions et des photocopies



Paysage et biodiversité

Atouts

- Paysage « dynamique » grâce à la vallée de l'Ardoux et le Val de Loire
- Richesse écologique et paysagère
- Une agriculture encore présente sur la commune, présence de vignes
- Nombreux espaces naturels ou semi-naturels ouverts au public
- Très grande biodiversité animale et végétale grâce à la multiplicité des milieux et des paysages

Faiblesses

- Absence d'un atlas de la biodiversité
- Plus de ZNIEFF de type II
- Moins de haies, de corridors biologiques
- Participation faible des particuliers à l'embellissement de la commune

Opportunités

- Un patrimoine agricole, naturel, forestier valorisable
- Lancement d'une évaluation de la biodiversité par LNE au printemps 2017
- Espaces boisés importants dans la partie sud de la commune
- Itinéraires touristiques et maillage de liaisons douces
- Trame verte et bleue du SCOT
- SDAGE Loire Bretagne
- Mise en place du zéro pesticides
- Présence de plusieurs espèces patrimoniales ou endémiques

Menaces

- Phénomène de fragmentation éco-paysagère liée à l'urbanisation, qui conduit à une uniformisation des paysages et à l'appauvrissement biologique du territoire
- Pression des grandes cultures au détriment d'autres activités agricoles
- Etangs en barrages de cours d'eau causant une uniformisation du milieu
- Présence d'espèces invasives animales et végétales



Cohésion sociale et solidarité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- 32 logements sociaux- Accueil de jour Alzheimer- Maison médicale livrée en 2017 avec 17 professionnels de santé- Tissus associatif développé- Un service de portage de repas accessible assuré par la CCTVL- Scolarisation de la maternelle au collège- Accueil périscolaire et diversité des modes de garde pour la petite enfance- Relais d'assistantes maternelles intercommunal- Centre de loisirs sans hébergement intercommunal à Jouy-le-Potier pendant les vacances. Pass'Jeunes pour les 10/14 ans- Un conseil des sages et un conseil municipal d'enfants- Un repas annuel pour les aînés de plus de 70 ans- EHPAD de Villecante à 3km	<ul style="list-style-type: none">- Certains lieux peu accessibles aux personnes à mobilité réduite (école de musique, bibliothèque)- Renforcer les rencontres intergénérationnelles- Faible rotation du parc de logements sociaux, faible taux de logements sociaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- ADAP et PAVE réalisés en 2015 Valoriser davantage la Fête des voisins- Un agent social communal- Manifestation annuelle d'accueil des nouveaux arrivants- Délégation à la commune du suivi des bénéficiaires du RSA	<ul style="list-style-type: none">- Coût de fonctionnement des services- Perte du soutien financier du Conseil départemental du Loiret pour l'action sociale- Devenir du financement des structures- Baisse continue de la fréquentation du centre multiservices



Epanouissement, culture, loisirs

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Une commune bien dotée en infrastructures sportives et de loisirs- Une bibliothèque, une salle d'exposition « Charlotte de Savoie », une école de musique municipale- De nombreux lieux à disposition des associations pour leurs activités ou l'organisation d'événements- Un tissu associatif important, riche et dynamique	<ul style="list-style-type: none">- Un monde associatif cloisonné parfois sentiment d'essoufflement- Pas d'action de développement et de la sensibilisation au développement durable- Manque d'implication des jeunes dans la vie de la commune- Pas de salle dédiée au spectacle vivant
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Des manifestations diverses proposées tout au long de l'année (Son et lumières, foire aux pommes, brocantes, spectacles ...)- Un forum des associations- Une programmation culturelle communale et intercommunale	<ul style="list-style-type: none">- Coût des infrastructures- Montant des subventions aux associations qui a baissé de 5 % en 2015, stable depuis- Un bénévolat en perte de vitesse et besoin croissant de professionnalisation de l'encadrement- Multiplicité des manifestations avec parfois des concurrence d'événements sur certains week-end- Saturation des équipements publics sportifs- Perte d'attractivité de l'école municipale de musique malgré un coût croissant



Développement économique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Une zone d'activités communautaire « la Salle » de 11ha à vocation commerciale et industrielle, mais sans foncier disponible- Offre économique diversifiée satisfaisant l'essentiel des besoins résidentiels- Un marché hebdomadaire mais peu dynamique- Des commerces en centre bourg- Un hôtel restaurant « maître restaurateur »- Gîtes et chambres d'hôtes- Plusieurs sentiers de randonnées pédestres- Une AMAP et un commerce Bio	<ul style="list-style-type: none">- Plus de 80 % de la population habitant Cléry travaille à l'extérieur, peu d'emplois sur la commune- Grands supermarchés à proximité- « Fuite des dépenses » hors du territoire en raison d'une consommation sur d'autres communes- Locaux commerciaux vacants qui peinent à retrouver preneur
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un tissu commercial et artisanal organisé sur la commune (entente)- AOC pour les appellations Orléans et Orléans Cléry- Commune attractive pour la population, en croissance- La proximité de la Loire à vélo- Possibilité d'extension de la zone d'activité de la salle- Un office de tourisme intercommunal ouvert toute l'année	<ul style="list-style-type: none">- Influence de l'agglomération orléanaise et des grands pôles commerciaux proches (Baule, Olivet)- Fragilisation des commerces, difficulté de reprise- Renforcement des exploitations céréalières au détriment du maraichage et de l'arboriculture- Maintien d'une dynamique au regard du développement durable du territoire communal : risque de zone dortoir- Pas de foncier économique pour accueillir des entreprises et rééquilibrer le ratio emplois/population



Restitution du pré-diagnostic de l'Agenda 21 de Cléry-Saint-André - 26 juin 2017

VERRE DE L'AMITIE